

Image not found or type unknown



Porter plainte pour diffamation

Par **hellodaie**, le **22/01/2008** à **12:34**

Dans le cadre de mon travail (infirmière) des personnes m'ont accusés de faits graves, remontant jusqu'à ma direction . Je n'ai été prevenu des accusations que le jour où ils ont décidé d'une reunion . Par consequences je me suis disculpée auprès de mes superieurs qui m'ont cru. Cependant le mal est fait tout le monde me croit coupable et les personnes qui m'ont accusé à tort sans preuves , elles sont blanches comme neige!
Puis je porter plaintes ? merci